



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

الرابطة الولائية لكرة القدم سعيدة



PROCES – VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
N° 1 DU 29 OCTOBRE 2024

SAISON SPORTIVE : 2024 /2025

Mr KHALFAOUI HACHEMI : PRESIDENT
Mme KANDOUCI ZOHRA : SECRETAIRE
MrBOUMADANI DJELLOUL : MEMBRE
Mr ALLOUI MOKHTAR : MEMBRE

ORDRE DU JOUR

1) – COURRIER.

2) – Traitement des affaires : Catégories Jeunes : U -19 / U- 17 /U - 15

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe A

Affaire n°01/2024 rencontre J/SIDI BOUBKEUR-W/SIDI AMAR DU 25/10/2024 **U-19**

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :
J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDI AMAR.

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs :
J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR

-1° infraction aux deux(02)clubs : J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR
(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°02/2024 rencontre J/SIDI BOUBKEUR-W/SIDI AMAR DU 25/10/2024 **U-17**

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :
J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDI AMAR

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDI AMAR

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs :
J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR

-1° infraction aux deux(02)clubs : J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR
(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°03/2024 rencontre J/SIDI BOUBKEUR-W/SIDI AMAR DU 25/10/2024 **U-15**

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :
J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDI AMAR

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs :
J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR

-1° infraction aux deux(02)clubs : J/SIDI BOUBKEUR- W/SIDIAMAR
(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023)

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe A

Affaire n°04/2024 rencontre ASSY - HILLEL SAIDA DU 25/10/2024

U-19

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux

équipes : ASSY - HILLEL SAIDA

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : ASSY - HILLEL SAIDA

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs :

ASSY - HILLEL SAIDA

-1^e infraction aux deux(02)clubs : ASSY - HILLEL SAIDA

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023).

Affaire n°05/2024 rencontre ASSY - HILLEL SAIDA DU 25/10/2024

U-17

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux

équipes : ASSY - HILLEL SAIDA

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : ASSY - HILLEL SAIDA

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs :

ASSY - HILLEL SAIDA

-1^e infraction aux deux(02)clubs : ASSY - HILLEL SAIDA

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°06/2024rencontre ASSY - HILLEL SAIDA DU 25/10/2024

U-15

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deuxéquipes :

ASSY - HILLEL SAIDA

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : ASSY - HILLEL SAIDA

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs :

ASSY - HILLEL SAIDA

-1^e infraction aux deux(02)clubs : ASSY - HILLEL SAIDA

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe A

Affaire n°07/2024 rencontre CRBH -TBS SAIDA DU 26/10/2024

U-19

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :

CRBH -TBS SAIDA

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : CRBH -TBS SAIDA

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : CRBH -TBS SAIDA

-1° infraction aux deux(02)clubs : CRBH -TBS SAIDA

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°08/2024 rencontre CRBH -TBS SAIDA DU 26/10/2024

U-17

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :

CRBH -TBS SAIDA

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : CRBH -TBS SAIDA

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs :CRBH -TBS SAIDA

-1° infraction aux deux(02)clubs : CRBH -TBS SAIDA

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°09/2024rencontre CRBH -TBS SAIDA DU 26/10/2024

U-15

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :

CRBH -TBS SAIDA

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : CRBH -TBS SAIDA

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : CRBH -TBS SAIDA

-1° infraction aux deux(02)clubs : CRBH -TBS SAIDA

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe A

Affaire n°10/2024 rencontre IRBOK - CAL DU 26/10/2024

U-19

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :.

IRBOK - CAL

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : IRBOK - CAL

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : IRBOK - CAL

-1° infraction aux deux(02)clubs : IRBOK - CAL

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°11/2024 rencontre IRBOK - CAL DU 26/10/2024

U-17

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :

IRBOK - CAL

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : IRBOK - CAL

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : IRBOK - CAL

-1° infraction aux deux(02)clubs : IRBOK - CAL

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°12/2024rencontre IRBOK - CAL DU 26/10/2024

U-15

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : IRBOK -CAL

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : IRBOK - CAL

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : IRBOK - CAL

-1° infraction aux deux(02)clubs : IRBOK - CAL

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe B

Affaire n°13/2024 rencontre IRBML -MOF DU 25/10/2024

U-19

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes: IRBML- MOF

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : IRBML -MOF

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : IRBML -MOF

-1° infraction aux deux(02)clubs : IRBML -MOF

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°14/2024 rencontre IRBML -MOF DU 25/10/2024

U-17

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : IRBML-MOF

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : IRBML -MOF

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : IRBML -MOF

-1° infraction aux deux(02)clubs : IRBML -MOF

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°15/2024rencontre IRBML -MOF DU 25/10/2024

U-15

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : IRBML -MOF

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : IRBML -MOF

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : IRBML -MOF

-1° infraction aux deux(02)clubs : IRBML -MOF

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe B

Affaire n°16/2024 rencontre JSOD - NRASM DU 26/10/2024

U-19

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : JSOD-NRASM

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : JSOD - NRASM

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : JSOD - NRASM

-1° infraction aux deux(02)clubs : JSOD - NRASM

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°17/2024 rencontre JSOD - NRASM DU 26/10/2024

U-17

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :JSOD-NRASM

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : JSOD - NRASM

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : JSOD - NRASM

-1° infraction aux deux(02)clubs : JSOD - NRASM

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

-Affaire n°18/2024rencontre JSOD - NRASM DU 26/10/2024

U-15

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deuxéquipes :JSOD- NRASM

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : JSOD - NRASM

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : JSOD - NRASM

-1° infraction aux deux(02)clubs : JSOD - NRASM

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe B

Affaire n°19/2024 rencontre ESS -NRSBS DU 26/10/2024

U-19

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : ESS-NRSBS

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : ESS -NRSBS

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : ESS -NRSBS

-1^e infraction aux deux(02)clubs : ESS -NRSBS

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°20/ 2024 rencontre ESS -NRSBS DU 26/10/2024

U-17

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :ESS -NRSBS

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : ESS -NRSBS

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : ESS -NRSBS

-1^e infraction aux deux(02)clubs : ESS -NRSBS

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°21/2024rencontre ESS -NRSBS DU 26/10/2024

U-15

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : ESS -NRSBS

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : ESS -NRSBS

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : ESS -NRSBS

-1^e infraction aux deux(02)clubs : ESS -NRSBS

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023

SEANCE DU 29/10/2024

Groupe B

Affaire n°22/2024 rencontre CRBT -USMS DU 26/10/2024

U-19

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : CRBT-USMS

-Match perdu par pénalité aux deux clubs : CRBT -USMS

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : CRBT -USMS

-1° infraction aux deux(02)clubs : CRBT -USMS

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°23/ 2024 rencontre CRBT -USMS DU 26/10/2024

U-17

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes :CRBT -USMS

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : CRBT -USMS

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : CRBT-USMS

-1° infraction aux deux(02)clubs : CRBT -USMS

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023) .

Affaire n°241/2024rencontre CRBT -USMS DU 26/10/2024

U-15

-partie non jouée.

-vu le non enregistrement des licences des joueurs des deux équipes : CRBT -USMS

-Match perdu par pénalité aux deux (02)clubs : CRBT -USMS

-Amende de quinze mille dinars (15000.00 DA)aux deux 2 clubs : CRBT -USMS

-1° infraction aux deux(02)clubs : CRBT -USMS

(circulaire n°04 faf du 15 Novembre 2023

| SANCTIONS | MOMBRE |
|---------------------------|-----------|
| Avertissements | / |
| Expulsions | / |
| Contestations de Décision | / |
| Forfaits | / |
| Amendes | 720000.00 |

PRESIDENT :KHALFAOUI HACHEMI